



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aide médicale urgente

Question écrite n° 13196

Texte de la question

M. Bernard Grasset attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le problème des médecins urgentistes. Chaque année, 9 millions de personnes entrent à l'hôpital par les urgences, pour 1,4 million le pronostic vital est en jeu, pour les autres, des soins appropriés immédiats économisent de nombreuses journées d'hospitalisation, enfin pour plus d'un tiers, l'efficacité des soignants permet de réaliser les soins sans hospitalisation ou en limitant celle-ci à 36 heures. Cette prise en charge optimum exige des professionnels et non des occasionnels de l'urgence. Il importe que cette profession soit réellement et officiellement reconnue, que les services d'urgences et les SMUR bénéficient de la présence pérenne de praticiens hospitaliers (PH) en médecine polyvalente d'urgence. Il serait licite d'intervenir, pour que les postes déjà budgétisés soient réellement dédiés aux urgences et pourvus par des urgentistes et que les transformations de postes à budget constant ne soient plus bloquées au niveau local ou régional. En septembre, lors de la discussion du budget 1999, ne serait-il pas opportun de prévoir un échéancier pour que les services d'urgences et les SAMU-SMUR soient à terme correctement médicalisés, en rétablissant un équilibre normal entre le nombre des PH temps plein et celui des assistants (pépinières des futurs PH). Enfin, une réflexion globale sur la médecine d'urgence est nécessaire, celle-ci s'inscrivant à l'interface de la médecine, des secours et de l'aménagement du territoire. Au-delà de l'inquiétude des médecins urgentistes, il convient d'entendre l'appel des patients qui refusent un accueil aléatoire et la précarité de la prise en charge. Pour ne pas connaître de futurs drames, il est urgent de prendre enfin les mesures nécessaires. Il souhaite connaître son sentiment à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Grasset](#)

Circonscription : Charente-Maritime (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13196

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 avril 1998, page 2188